



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).***

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de signer un avenant 4 à la convention de mise à disposition d'agents du SICN des cantons de Montguyon et Montlieu la Garde, à partir du 1er janvier 2025 pour une durée d'un an renouvelable.

Les agents concernés sont les suivants :

- Monsieur BAUSSE Gaël,
- Monsieur BODET Damien,
- Monsieur BONNIN Christophe,
- Monsieur BOSSUET Henri,
- Monsieur DELASSUS David,
- Monsieur FERREIRA Jonathan,
- Monsieur LAUD Pascal,
- Monsieur LHERMITE Christophe,
- Monsieur MANON Frantz,
- Monsieur REVELEAU Claude,
- Monsieur REYGNIER Mathieu,
- Monsieur REYSSET Michel,
- Madame GAY Émilie.

Fait à Jonzac,

Le - 7 JAN. 2025

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU